

## LENORMAND Jacques

### Etat civil :

Né en 1947.

### Famille :

Fils du boulanger de Tinchebray dans l'Orne.<sup>1</sup>

### Formation :

Finance ses études (licence en droit privé, D.E.S.S. de droit et économie bancaire) en travaillant à l'Education Nationale comme surveillant.<sup>2</sup> Non E.N.S.P.T.T., Non E.N.S.T. A débiter son parcours à l'Education Nationale, avant de se diriger vers le monde bancaire (banque Monod Le Hénin et banque Vernes).<sup>3</sup>

### Carrière :

-1974 :

Banque Monod La Hénin, puis banque Vernes (1974-1978).<sup>4</sup> Directeur Général des Mutuelles du Mans. Membre du comité de soutien de Philex France 1999.<sup>5</sup>

-1978 :

Au Crédit Agricole. D'abord à l'inspection générale, il est appelé par Jean-Claude Seys (actuel patron de la MAAF et des Mutuelles du Mans Assurances<sup>6</sup>), déjà à diriger la communication. Ensuite il est nommé directeur central, responsable du marché des professionnels et des particuliers.<sup>7</sup> A mis sur pied en 1980 la meilleure gamme de produits destinés à capter l'épargne populaire lors du lancement du Plan d'Epargne Populaire. C'est à ce moment là qu'on voit apparaître notamment au Crédit Agricole des produits tels que les PEP'S bleu, jaune etc., le PEP'S vert, premier PEP rémunéré.<sup>8</sup> Il entre en 1978 à la Caisse Nationale du Crédit Agricole pour être Inspecteur général, directeur de la communication et directeur général. Il devient directeur général adjoint et directeur des clientèles financières de La Poste en 1991.<sup>9</sup>

---

<sup>1</sup> Investir magazine, 1er mars 2000, p. 18.

<sup>2</sup> Investir magazine, 1er mars 2000, p. 18.

<sup>3</sup> Médiation. Les nouveaux Cahiers de l'I.R.E.P.P., n°21, juin 1997, p. 95.

<sup>4</sup> Investir magazine, 1er mars 2000, p. 18.

<sup>5</sup> Plaquette présentation PhilexFrance 99, "Mondial du timbre. Paris du 2 au 11 juillet 1999>>>, 18.

<sup>6</sup> J.-C. Seys est président et Directeur général depuis 1992 du groupe MAAF Assurances (Mutuelle d'Assurance Artisanale de France) et président de l'Union Mutualiste Force et Santé, administrateur de SFTI, de Holdind Saint Honoré, du Savour Club, de Kleinwort Benson Gimar Company, d'Ofivalmo, de Scor, d'Icme International, membre du Conseil de surveillance d'Ima, de Ciba Geigy, membre de la commission exécutive du Gema, censeur de la Compagnie Parisienne de Réescompte. Who's who, 1998, p. 1574. A sans doute connu Lenormand au Crédit Agricole lorsque Seys était directeur central chargé de la fonction Ressources puis directeur général adjoint (1985-1986) à la Caisse nationale de Crédit Agricole. Sources : Who's who, 1998, p. 1574.

<sup>7</sup> Investir magazine, 1er mars 2000, p. 18.

<sup>8</sup> Investir magazine, 1er mars 2000, p. 18.

<sup>9</sup> Médiation. Les nouveaux Cahiers de l'I.R.E.P.P., n°21, juin 1997, p. 95.

-1991 :

Début janvier : Quitte le Crédit Agricole où il occupait les fonctions de Directeur central responsable des particuliers et des professionnels.<sup>10</sup>

Fin février 1991 : Yves Ullmo remet son rapport à Pierre Bérégovoy et à Paul Quilès sur : “ L’extension des activités financières de la Poste à la distribution de crédits à la consommation et de prêts immobiliers ”.<sup>11</sup>

23 avril 1991 : Nommé membre de la Commission Nationale de Concertation et de Négociation (C.N.C.N.) (en même temps que B. Rautureau, R. Limat, H. Capelle, G. Meynié, Cl. Bourmaud, A. Perret...) installée par Yves Cousquer le 23 avril 1991.<sup>12</sup>

16 octobre 1991 : signature d’un protocole d’accord entre La Poste et Sogespote (filiale commune de La Poste et de la Caisse des Dépôts et Consignations) pour une collaboration en matière de formation à destination des vendeurs et des conseillers financiers.<sup>13</sup>

Juin 1991 : Les 13 membres de la Commission Supérieure des Services publics qui doit donner son avis sur le contrat de Plan entre La Poste et l’Etat et faute d’avoir eu accès au rapport Ullmo, entament une série de consultations auprès d’élus (comme le sénateur G. Delfau), de postiers (comme Jacques Lenormand), ou de banquiers (comme Philippe Jaffré). Cette Commission semble sensible aux arguments qui plaident en faveur de l’élargissement des services financiers de La Poste.<sup>14</sup>

Décembre 1991 : Lancement du produit financier *Evolys* 1.

-1992 :

17 février 1992 : Lancement de *Evolys* mars 1992. Lors du lancement du produit financier de *Evolys* par La Poste, J. Lenormand espère récolter 3 milliards de Francs alors que finalement les guichets de La Poste en récoltent plus de 10 milliards grâce en particulier à un budget publicitaire de 25 millions de Francs et à une mobilisation du réseau sans précédent.<sup>15</sup> “ Son inventeur Jacques Lenormand n’a rien d’un novice. L’homme, as du marketing financier au Crédit Agricole, avait attiré 80 milliards de francs sur les PEP de la banque verte. ”<sup>16</sup>

-1994 :

16 septembre 1994 : Désigné comme représentant titulaire de La poste auprès du comité technique paritaire le 16 septembre 1994 (décision n°1259 du 16 septembre 1994) en même

<sup>10</sup> AGEFI, 23 janvier 1991, La Poste/Direction Générale/Direction des clientèles financières, Les services financiers et la concurrence vus dans la presse, p. 15, Paris, La Poste - Direction des clientèles financières, 1991, [BHPT : PC 00641].

<sup>11</sup> Les Echos, 25 février 1991, La Poste/Direction Générale/Direction des clientèles financières, Les services financiers et la concurrence vus dans la presse, p. 25, Paris, La Poste - Direction des clientèles financières, 1991, [BHPT : PC 00641].

<sup>12</sup> Note La Poste Information Presse, 24 avril 1991, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.

<sup>13</sup> Valeurs actuelles, 18 novembre 1991, La Poste/Direction Générale/Direction des clientèles financières, Les services financiers et la concurrence vus dans la presse, p. 141, Paris, La Poste - Direction des clientèles financières, 1991, [BHPT : PC 00641].

<sup>14</sup> AGEFI, 24 juin 1991, La Poste/Direction Générale/Direction des clientèles financières, Les services financiers et la concurrence vus dans la presse, p. 76, Paris, La Poste - Direction des clientèles financières, 1991, [BHPT : PC 00641].

<sup>15</sup> Poste, 17 janvier 1992, La Poste/Direction Générale/Direction des clientèles financières, Evolys, Liberté : vu dans la presse, Paris, La Poste - Direction des clientèles financières, 1992, [BHPT : PC 00643].

<sup>16</sup> L’Express, 18 janvier 1992, La Poste/Direction Générale/Direction des clientèles financières, Evolys, Liberté : vu dans la presse, Paris, La Poste - Direction des clientèles financières, 1992, [BHPT : PC 00643].

temps que entre autres Bodet, Bourmaud, Viet, Aupied, Capelle, Viard, Peter, et suppléants entre autres : Viet (suppléant du directeur général de La Poste), Bougot, L'Homme...<sup>17</sup>

-1995 :

A la date de 1995 : Inspecteur général, adjoint au directeur de la Direction des clientèles Financières (J. Lenormand) de La Poste.<sup>18</sup>

-1999 :

1er décembre 1999 : Directeur général des Mutuelles du Mans Assurances (M.M.A.).<sup>19</sup>

### **Décorations, distinctions honorifiques :**

Voir Jacques LENORMAND : Directeur général adjoint, directeur des clientèles financières et responsable du réseau grand public (1997). Nommé par Claude Bourmaud en avril 1998. Directeur général adjoint directeur des clientèles financières et responsable du grand public nommé par Claude Bourmaud en avril 1998 directeur général délégué, directeur des clientèles financières et responsable du réseau grand public, rattaché au directeur général<sup>20</sup>, nomination prenant effet le 5 janvier 1998.<sup>21</sup> Désigné comme représentant titulaire de La poste auprès du comité technique paritaire le 16 septembre 1994 (décision n°1259 du 16 septembre 1994).<sup>22</sup>

### **Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :**

-1991 :

23 janvier 1991 : Estime dans un entretien au journal Le Figaro, “ Il faut revoir l'aménagement des agences et adapter les méthodes de distribution en introduisant des procédures de vente simple, comme le marketing direct. Pour être plus proche de la clientèle, la Poste envisage également de donner plus de pouvoir aux régions ” Traduction : adopter un schéma de décentralisation proche de celui du Crédit Agricole. Le nouveau statut de la Poste devrait contribuer selon Jacques Lenormand à la relance du réseau. Conséquence pratique : un nouveau partage des marges entre la Caisse des dépôts et la Poste est en cours d'élaboration. Par ailleurs les postiers vont enfin pouvoir être rémunérés en partie à la commission.<sup>23</sup>

25 février 1991 : accorde un entretien au journal Les Echos, (La Poste banque de masse comparable au Crédit Agricole, aux Caisses d'Epargnes et dans une moindre mesure au Crédit Mutuel. Trois clés de la réussite : un réseau de proximité bien maillé, une base de clientèle importante, une forte équipe de commerciaux. Deux types d'attente d'une clientèle d'une banque de masse : qualité de service pour l'argent au quotidien, Un service de conseil personnalisé pour ses placements financiers. Deux handicaps de La Poste pour la dimension placement de la banque de masse : Difficulté à lancer de nouveaux produits, faiblesse de la force de vente et du marketing. Stabilisation des parts de marché en se renforçant sur les métiers de base et en lançant de nouveaux produits. Ouverture de La Poste à un multi

<sup>17</sup>Bulletin des ressources humaines de La Poste, 1994, p. 23, in Bulletin Officiel de La Poste, 1994.

<sup>18</sup>Bottin Administratif, 1995, p. 699.

<sup>19</sup>Investir magazine, 1er mars 2000, p. 18.

<sup>20</sup>La lettre des cadres de La Poste, 30 avril 1998, n°388.

<sup>21</sup>La lettre des cadres de La Poste, 8 janvier 1998, n°382.

<sup>22</sup>Bulletin des ressources humaines de La Poste, 1994, p. 23, in Bulletin Officiel de La Poste, 1994.

<sup>23</sup> “ Services financiers : un grand défi pour la Poste ”, Le Figaro, 23 janvier 1991, La Poste/Direction Générale/Direction des clientèles financières, Les services financiers et la concurrence vus dans la presse, p. 18, Paris, La Poste- Direction des clientèles financières, 1991, [BHPT : PC 00641].

partenariat. Projets avec la GMF dans le domaine de l'assurance dommages. Danger de la redynamisation des services financiers de La Poste vis-à-vis de la communauté bancaire déjà réticente.)<sup>24</sup>

Mars 1991 : Entretien : “ Tout part du client ”, Références La Poste, mars - avril 1991, p. 12 (Passage du Crédit Agricole à La Poste, sa perception de La Poste, extension des activités de La Poste vers la banque).

Avril 1991 : Accorde un entretien à la revue Messages, n°404, avril 1991, “ Jacques Lenormand : “ pas de complexes pour les services financiers ” ”, (Changement d'appellation des Services financiers en Clientèles financières de La Poste. Passage de J. Lenormand du Crédit Agricole à La Poste : de la condition de banquier à celle de postier. Directeur adjoint dans la nouvelle équipe : nouvelle conception de la fonction. Grandes lignes de la nouvelle stratégie. Répercussions pour les postiers. Concurrence vive dans le domaine de la banque risque de remettre en cause les ambitions de La Poste. Préparation de La Poste à l'entrée dans le grand marché européen. Question d'accorder ou pas à La Poste la possibilité d'accorder des crédits sans épargne préalable.)<sup>25</sup>

15 avril 1991 : Accorde un entretien à la revue Investir, 15 avril 1991, “ La Poste bien notée pour ses SICAV ” (1990 : bon millésime pour les activités financières de La Poste : progression des Sicav de La Poste de 14% pour la capitalisation boursière et de 8% pour le nombre de comptes avec un collecte nette dépassant les 8 milliards de francs pour une capitalisation boursière de 53 milliards. Encouragement à poursuivre. Accroissement des moyens : formation de 1000 conseillers financiers à La Poste en 1991 avec l'objectif de disposer de 5000 conseillers financiers à la fin de 1994. Sogeposte filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et de La Poste : le créateur des produits financiers est La Poste, la CDC est le dépositaire légal. L'ensemble de l'équipe chargée de la création des produits financiers compte une cinquantaine de personnes. Ambition seulement de satisfaire les clients qui a droit à recevoir des prêts dans esprit de réciprocité de services. Des prêts sont déjà octroyés dans le cadre de l'épargne logement, des découverts sur les comptes, des prêts aux titulaires de cartes de crédits *Visa - Premier* ou dans le cas des avances sur titres. Demande d'élargissement en ce qui concerne les prêts : parvenir à représenter 2 à 3% du volume des prêts accordés par le système bancaire dans 5 ans.)<sup>26</sup>

Octobre 1991 : “ Les établissements financiers face à l'ouverture des marchés européens ” dans le Bulletin de l'I.R.E.P.P. D'octobre 1991 consacré à “ La Poste : un service public en concurrence ”.

22 novembre 1991 : Accorde un entretien à la revue La tribune de l'expansion, “ Il est vital pour La Poste de distribuer des crédits ”.

-1995 :

19 octobre 1995 : “ Le prêt à 0%. Quatre questions à Jacques Lenormand, directeur des clientèles financières ”, La lettre des cadres de La Poste, 19 octobre 1995, n°340.

<sup>24</sup> Les Echos, 25 février 1991, La Poste/Direction Générale/Direction des clientèles financières, Les services financiers et la concurrence vus dans la presse, Paris, La Poste - Direction des clientèles financières, 1991, [BHPT : PC 00641].

<sup>25</sup> Messages, n°404, avril 1991, La Poste/Direction Générale/Direction des clientèles financières, Les services financiers et la concurrence vus dans la presse, Paris, La Poste - Direction des clientèles financières, 1991, [BHPT : PC 00641].

<sup>26</sup> Investir, 15 avril 1991, La Poste/Direction Générale/Direction des clientèles financières, Les services financiers et la concurrence vus dans la presse, p. 50, Paris, La Poste - Direction des clientèles financières, 1991, [BHPT : PC 00641].

-1997 :

Juin 1997 : Accorde un entretien sur le thème : “ Internet ne m’émeut pas!” (Services financiers de La Poste dans le paysage bancaire français; Type de clientèle des services financiers de La Poste; Comparaison avec les banques; adaptation à l’Euro; Banque directe électronique, commerce électronique, ambitions de La Poste vis-à-vis des entreprises et des professionnels).<sup>27</sup>

---

<sup>27</sup> Médiation. Les nouveaux Cahiers de l’I.R.E.P.P., n°21, juin 1997, p. 95.